



L'association La Passerelle

Vous convie à un groupe de travail et de réflexion autour du thème suivant :
« Maintien du lien parent-enfant et séparation »

Après 25 années d'expérience sous l'intitulé de « lieu neutre accueillant des familles » prises dans une séparation conflictuelle et difficile, dont l'enfant est l'enjeu, et à l'heure où les mutations anthropologiques et sociales secouent l'ensemble de nos pratiques, nous n'échappons pas à de nombreuses questions. Notamment, autour du maintien du lien parent-enfant à travers la notion de droit de visite médiatisé.

Notre démarche s'inscrit dans le cadre des politiques menées en faveur de la famille, de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes, mais aussi de la convention internationale des droits de l'enfant.

En effet, la spécificité de notre intervention se situe entre ces termes « maintien du lien parent-enfant » et la question du droit dans le cadre de la séparation. Cette réalité préoccupe chacun d'entre nous : qu'est-ce qu'être parent dans un tel contexte ? De quel droit s'agit-il ? La seule fonction d'accueil lors du droit de visite suffit-elle au maintien du lien ? Que dire du maintien du lien parent-enfant ?

C'est avec un grand intérêt que nous souhaitons réfléchir avec vous à ces questions qui nous l'espérons en appelleront d'autres.

C'est pourquoi votre concours nous semble indispensable afin d'élargir notre réflexion et d'améliorer nos pratiques à l'endroit des usagers.

Pour ce faire, nous organisons un premier groupe de travail :

Le mardi 17 décembre de 19 heures à 21 heures

A la Maison des Associations

6, rue Berthe-de-Boissieux
38000 Grenoble

Pour des raisons d'organisation, nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre présence avant le 3 décembre prochain.

Nous comptons vivement sur votre présence.

Gérard Brion
Président

Célie LAFURY
Directrice